



## Bulletin d'informations

---

AVRIL/MAI 2022

### VOTE DU BUDGET 2022 :

Depuis notre élection, nous ne sommes pas dans un mandat « ordinaire » : une situation de Covid qui a des conséquences sur nos finances et depuis le début de l'année 2022, un conflit en Ukraine qui a des répercussions très importantes sur nos prévisions budgétaires avec une hausse de nos fluides très importante : +62% sur l'électricité et 121 % sur le gaz, une augmentation de 30 % sur le papier. Tout cela couplé à une inflation galopante....

Depuis des années, la Dotation Globale de Fonctionnement est aussi en baisse régulière....

Une hausse de 2 % des taux d'imposition de nos taxes (foncier bâti et foncier non bâti) a été décidée, à l'unanimité, par le conseil municipal, de façon à pouvoir poursuivre nos investissements.

Ainsi, le mercredi 13 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget de l'année 2022 comme suit :

- Section de fonctionnement	812 017,93 €
- Section d'investissement	255 849,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 067 863,35 €</b>

Des mesures seront prises également au niveau des bâtiments publics pour réduire la température des locaux de 1degré. Par ailleurs, un spécial ~~de~~ clochers rappellera prochainement à tous l'importance de bien déclarer les travaux d'aménagement faits à son domicile, car tout cela a un impact financier sur les caisses de la commune et peut engendrer aussi des problèmes en cas de vente du bien immobilier.

### POINT SUR LA CCHB :

Le pacte financier et fiscal : c'est un outil de gestion du territoire de la Haute-Bigorre qui consiste à organiser une solidarité financière entre la CCHB et les communes qui en font partie.

A sa création, la CCHB a adopté le régime fiscal de Taxe Professionnelle Unique, devenu, en 2010 Fiscalité Professionnelle Unique, suite à la suppression de la Taxe Professionnelle. Ainsi, depuis la naissance de l'intercommunalité, la CCHB perçoit, en lieu et place de chaque commune, toute la taxe professionnelle. Comme cette recette manque dans chaque budget communal, la CCHB reverse obligatoirement aux communes une Attribution de Compensation. La révision des Attributions de Compensation a été validée par le Conseil Communautaire le 10 février 2022 passant pour Pouzac de 145 € à 9 500 €.

La Dotation de Solidarité Communautaire permet quant à elle de réduire les inégalités entre les communes de l'intercommunalité. Depuis la création de l'intercommunalité, elle a baissé pour notre commune passant de 52 000 € à 36 000 €.

## DEMANDE DE SUBVENTION :

Le conseil municipal a validé le dépôt d'une demande de subvention pour rénover le terrain de basket en plateau multisports (création de 2 terrains de basket 3 X3, d'un terrain de hand-ball et de foot). En effet, dans le cadre des futurs jeux olympiques de 2024, l'État peut subventionner à 80 % ce genre de projets.

## POINT SUR LA PLACE DU COUSTOU

Comme déjà précisé, le parcours sportif pour les enfants est fermé le temps que l'herbe pousse et que les derniers aménagements soient terminés (déport de certains jeux actuellement sur la place de l'Artiguelongue). Nous supportons toujours un retard de livraison pour les agrès adultes et la table de ping-pong extérieure qui viendront finaliser cet endroit.

## ZONE A 30KM

Les élus décideront lors d'un prochain conseil municipal de l'extension de la zone à 30km dans une grande partie du cœur du village. En effet, beaucoup de riverains se plaignent de la vitesse à divers endroits. Il est de notre devoir de prendre des mesures à ce niveau-là, tout particulièrement à l'endroit de la mise en place des jeux pour enfants.

## ELABORATION DU PLUI PAR LA CCHB

Suite à l'approbation du SCoT de la Haute Bigorre le 18 février 2021, la CCHB a souhaité traduire sa stratégie de développement du territoire inscrite dans le SCoT par la prescription de son PLUi, le 7 décembre 2020. Le PLUi est un document graphique et réglementaire. Il sera unique pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes de la Haute-Bigorre et devra mettre en cohérence l'ensemble des projets d'urbanisme communaux. Il exprimera le projet de territoire et les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme de la communauté de communes et en fixera le cadre commun propre au territoire qui déterminera les conditions de développement de la Haute-Bigorre. Il fixera les règles d'utilisation du sol à partir desquelles les maires délivreront les permis de construire et les autres autorisations d'urbanisme. Le projet finalisé devra être en conformité avec la réglementation en vigueur le jour de son adoption.

## TERRITOIRE ENGAGE POUR LA NATURE

C'est avec regret que la jeune volontaire service civique, Océane, nous-a quitté suite à un emploi dans son domaine, le réseau Natura 2000, vu son profil recherché, le 31 mars. Toutefois, elle a animé les ateliers pédagogiques « vigie-nature » auprès des cinq classes de l'école. Ses compétences, sa maturité, son autonomie, son sens relationnel avec les enfants et les adultes et sa rigueur dans le déroulé de ses missions ne peuvent être que des atouts pour son avenir professionnel. Cependant elle coordonnera des manifestations prévues.

### Les manifestations

- Le dimanche 5 juin a lieu l'opération nationale « les jardins secrets ». Notre commune participe à cette édition et quatre sites ont été répertoriés : l'espace paysager de Broquère, la voie verte le long du parcours de pêche pour enfants et du stade, le « jardin partagé du village (réhabilitation à venir), « au pot âgé » rue de l'Adour avec exposition d'aquarelles de « Pouzac Passion Partage ». Les jardins seront ouverts au public de 10 à 12h et de 14 à 18h.
- Une manifestation « les 24 heures naturalistes » se déroulera du samedi 18 juin (12h) au dimanche 19 juin (12h) à la salle omnisports et sur le territoire du village. La programmation est en cours de

finalisation : sorties sur le terrain (champignons, forêt, zones humides ...); expositions; conférences; création de nichoirs pour chauve-souris ... Ces animations seront assurées par divers partenaires : des associations naturalistes, l'ONF, le CPIE, le conservatoire botanique, l'école de Pouzac ... Nous en reparlerons bientôt.

- L'opération « journée mondiale de nettoyage de notre planète, world clean up day » avait eu lieu le 18 septembre 2021 sur Pouzac à l'initiative d'une citoyenne, Madame Lamy. Cette opération sera reconduite cette année le 17 septembre 2022. De plus la municipalité a souhaité que celle-ci ait lieu au niveau des communes de la CCHB. Diverses informations vous seront données en temps utile mais d'ores et déjà pensez à réserver 2 heures à cette action.

## **CULTURE ET PATRIMOINE**

Cette commission se réunit environ tous les 2/3 mois et diverses actions ont été programmées :

- Recensement participatif des objets d'Art de la commune demandé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles : 12 objets sont répertoriés. Inventaire et état vont être faits et nous vous informerons de ce travail prochainement.
- Des petites boîtes à lire ont été installées ou sont en cours. Elles seront bientôt fonctionnelles : vous pourrez déposer des livres, en emprunter, partager vos impressions. Leurs emplacements : place du Coustou (poste EDF), lavoir de l'Artiguelongue, lavoir de l'école, place de l'Alaric, salle des associations (stade), porche de l'agence postale et cour de l'école (à venir).
- Une exposition sur l'histoire du rail (tramway et train) sur la Haute-Bigorre est en cours d'élaboration par la commission. Elle aura lieu à la salle des fêtes de la mi-juillet au 20 août 2022. Nous vous présenterons celle-ci plus précisément lors des prochaines gazettes.

## **COMITE DES FETES**

Le Comité des Fêtes et la Municipalité préparent la Jambonnade 2022. Un retour après deux années sans cette fête ! Un programme copieux est donc en préparation pour les 23, 23 et 24 juillet 2022.

Dès le 22 juillet, un feu d'artifice ouvrira les festivités et tout au long du week-end, animations musicales, jeux pour enfants, balade féminine, cross et concours de pêche pour les enfants, sans oublier, tout au long des 3 jours, une qualité gastronomique qui fait la réputation de notre Jambonnade.

A la mi-juin, une réunion préparatoire aura lieu avec tous les bénévoles concernés par cette manifestation depuis des années et celle-ci sera bien sûr ouverte à toutes celles et ceux qui souhaiteront rejoindre la Jambonnade 2022.

## **INFORMATION SIAEP HAUT-ADOUR**

La campagne de Tests de fumée ITV concernant l'Assainissement Collectif est terminée depuis 2021. Ces tests ont été réalisés par VEOLIA, délégataire du Syndicat Intercommunal D'Assainissement et d'Eau Potable. Les résultats mettent en évidence de nombreux raccordements non-conformes.

Une lettre nominative sera adressée à chaque usager concerné. Il conviendra de régulariser la situation et de se mettre en conformité rapidement.

## **AVIS AUX MOTARDES ET MOTARDS POUZACAIS**

Les beaux jours sont là ! Si le cœur vous en dit, une sortie à moto pourrait se faire dans les jours à venir...

Les personnes intéressées et volontaires peuvent contacter le : 0675179967 pour plus d'informations

## FESTIVAL DES MAYNATS : insertion à la demande de l'association

Chers habitants de la commune de Pouzac,

L'association MAYNATS a installé son festival (un des plus importants festivals « jeune public » d'Occitanie) dans votre village depuis 5 ans.

Le festival 2022 se tiendra les 20, 21 et 22 mai 2022 à Pouzac.

### Que représente ce festival ?

- Plus de 25 spectacles (tous professionnels, en provenance de France et des pays limitrophes) pour enfants (3 à 12 ans) proposés les mercredi 18 mai en fin d'après-midi, le vendredi 20 mai en soirée et du samedi 21 mai 14H00 au Dimanche 22 mai à 18H00
- Des soirées spectacles « tout public » les vendredi et samedi soir à 21H00 de type « le plus grand cabaret du monde » avec en plus, cette année, un superbe spectacle de cirque proposé en partenariat avec la Scène nationale du Parvis
- 6 salles de spectacles différentes, 1 cirque pour recevoir 2500 spectateurs
- Des repas Maynats élaborés par nos soins servis aux bénévoles ainsi qu'aux artistes, une buvette et un snack (produits locaux fait maison) pour les festivaliers (un bar « spécial » enfants)
- Des ateliers créatifs gratuits (peinture, sculpture, création d'objet, jeux scientifiques, jeux en bois...) les samedis et dimanche après-midi au village des Maynats.
- Des tarifs les plus réduits possibles (4 euros, seuls les enfants payent pour les spectacles jeune public) pour permettre à tous d'assister aux divers spectacles.

Mais, vous vous en doutez bien, organiser une telle manifestation nécessite l'investissement de nombreux bénévoles (75 personnes) ...et la denrée est de plus en plus rare. C'est pour cela que nous nous tournons vers vous. Venez nous aider, venez participer à la réalisation de ce grand « petit » festival qui prend place dans votre village. Nos bénévoles sont notre bien le plus précieux ! C'est dans la décontraction et la convivialité que nous comptons vous accueillir.

Si vous voulez vous investir dans cette nouvelle aventure Pouzacaïse, appelez le 06 87 42 88 73.

Spectateurs ou bénévoles, nous serons ravis de vous accueillir au 26<sup>e</sup> festival du 20/05 au 22/05/2022.

Les Maynats propose entre autres, à la Salle des Fêtes samedi 21/05 à 20h30, donc en plein cœur du village, un spectacle de dessin sur sable exceptionnel, présenté par une artiste de renommée internationale, **KATERINA BARSUKOVA**.

Diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg, Katerina Barsukova a été récompensée par de nombreux prix dans les concours de dessin sur sable.

Accompagnée de la voix d'Armelle Couget et de la musique de « PEER GYNT », elle dessinera LA PETITE SIRENE, un des plus jolis contes d'Andersen. Avec quelques poignées de sable, les gestes gracieux de l'artiste, font naître de magnifiques images éphémères.

Un grand moment de grâce et d'élégance du geste, à ne pas manquer !

La beauté formelle des dessins réalisés en direct et projetés sur grand écran en font un spectacle convenant à tous les publics et tous les âges ! Plein tarif : 6 €/Moins de 18 ans : 4 €

## INFORMATIONS DIVERSES :

Elections législatives les 12 et 19 juin 2022 : il est possible de faire une procuration.

Votre enfant n'est pas scolarisé, mais pourra l'être dans l'année, ou vous êtes un nouvel arrivant dans la commune : la période d'inscription à l'école est ouverte. Merci de vous munir de votre livret de famille, ainsi que d'un justificatif de domicile et vous rendre à la mairie.

11/06/2022 : concert à l'église avec les Voix de l'Alaric à 20h30